

3. Réception du projet

Yan Greub

3.1. Débat méthodologique

1 Introduction

Dès son lancement, le DÉRom s'est présenté comme une nouveauté du point de vue de la méthode d'analyse, et sa nouveauté a été tout de suite perçue nettement, donnant lieu à l'expression de doutes ou au sentiment de la nécessité d'un débat. Au XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, à Innsbruck en 2007, la communication qui marquait le début du projet pour la communauté scientifique s'intitulait déjà « Objectifs et méthodes » (Buchi/Schweickard 2010), et fut suivie immédiatement, en même temps que de la reconnaissance de l'importance du projet, de la demande d'organiser un débat qui prit (sur la suggestion exprimée par Alberto Vârvaro lors de la discussion qui suivit cette présentation) la forme d'une table ronde, présidée par Max Pfister, lors du congrès suivant (cf. Pfister 2013 ; Bastardas Rufat 2013 ; Buchi 2013a ; Chambon 2013a ; Colón 2013 ; Pascual 2013 ; Vârvaro 2013).

Cette situation était sans doute une conséquence nécessaire de la genèse même du dictionnaire, qui a été imaginé comme une conséquence pratique de deux articles théoriques et programmatiques de Jean-Pierre Chambon (2007 et 2010, mais ils ont circulé en manuscrit dès 2007) ; ceux-ci, en effet, partaient d'une critique de la situation actuelle de la linguistique romane (absence de la grammaire comparée) pour énoncer les tâches qu'elle pouvait se fixer pour s'arrimer à la linguistique non romane (voir encore, depuis, Chambon à paraître).

C'est donc délibérément que le DÉRom s'est inscrit dans un débat auquel il a lui-même donné son impulsion et sa forme, avant de pouvoir le faire par sa pratique, par des prises de position théoriques (cf. aussi Buchi à paraître b). Parmi les manifestations les plus nettes de cette orientation révolutionnaire, ou au moins modernisante, on peut noter le grand nombre de présentations du dictionnaire en général ou d'un de ses aspects particuliers (81 entre 2007 et 2014, selon l'historique officiel qu'on peut trouver sur le site internet du dictionnaire, sous « Actualités et historique »), ou encore l'usage constant par ses directeurs de l'expression *changement de paradigme* à propos de l'action du dictionnaire.

2 Histoire externe

L'impulsion donnée par les acteurs du DÉRom à un vaste débat a abouti à des résultats riches et nombreux, au point sans doute que certaines formes conflictuelles qu'il a prises ont pu dépasser leurs attentes. L'ensemble formé par les critiques publiées et les réponses du DÉRom à celles-ci ainsi qu'à d'autres qui ont pu parvenir à l'équipe sous d'autres formes représente cependant en l'état un corpus important pour nourrir la réflexion du dictionnaire sur ses pratiques.

Le débat a pris deux formes : une contestation externe des principes du dictionnaire (et parfois de ses analyses, Möhren 2012), dont le point le plus notable a été le débat entre Alberto Vårvaro et les directeurs du projet (Vårvaro 2011a ; 2011b ; Buchi/Schweickard 2011a ; 2011b), et une discussion interne au projet. Cette dernière a surtout lieu lors des Ateliers DÉRom ou des réunions de certaines de ses parties, mais il est arrivé aussi que des membres du projet discutent publiquement, et par écrit, certaines options prises par le dictionnaire (cf. en particulier Kramer 2011 et son chapitre 3.2. « Contrepoint : ce que j'aurais fait différemment dans le DÉRom » ici, dont les critiques sont assez voisines de celles d'Alberto Vårvaro).

On peut admettre qu'en 2014, le débat autour des principes de base du DÉRom est nettement en voie d'apaisement. Si les personnes qui avaient exprimé dès l'abord une opposition de principe semblent avoir conservé leurs doutes, le DÉRom croit observer qu'une grande population d'agnostiques a commencé à utiliser et lire le DÉRom, à en discuter certains aspects, et, sans se sentir obligée d'approuver chacune des règles d'écriture du dictionnaire (parfois jugées inconfortables), n'estime pas qu'elles l'empêchent de le lire. Deux manifestations de cette élévation au-dessus du débat sur le bien-fondé des traits les plus saillants de la nouveauté du DÉRom peuvent être trouvées dans Swiggers (chapitre 2.1. « Principes et pratique(s) du DÉRom » de ce volume) et Metzeltin (2014), qui considèrent comme acquis les points qui ont été antérieurement les plus débattus, et tirent de la pratique et de la théorie du dictionnaire des conséquences qui dépassent celles-ci.

La tendance à l'apaisement de la phase la plus aigüe du débat peut être datée de la conférence de Jean-Pierre Chambon au XXVI^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes de Valence, en 2010 (Chambon 2013b), qui s'est attaché à démontrer que la pratique du DÉRom, sur plusieurs points déterminants, était l'aboutissement des tendances de l'étymologie romane depuis von Wartburg, et que le nouveau dictionnaire n'était donc qu'une application cohérente de certains des principes les plus couramment acceptés de la roma-

nistique (cf. aussi Schweickard 2012). Il n’y a donc pas, expliquait le futur président de la Société de linguistique romane, de contradiction entre deux romanistiques, déromienne et non déromienne, mais des façons différentes de pondérer en pratique plusieurs aspects de la fidélité à la tradition disciplinaire. Le débat, d’une manière générale, n’a pas provoqué la polarisation des positions, mais plutôt une réconciliation, sinon générale, du moins majoritaire.

On y a fait allusion déjà : la forme de l’adhésion au projet de ses membres eux-mêmes est loin d’être toujours la même. Si dans un premier cercle des collaborateurs les plus impliqués, l’adhésion aux principes d’analyse et d’écriture est assez unanime (ce qui n’empêche pas des divergences sur plusieurs points, comme on le verra ci-dessous), un second cercle montre des divergences beaucoup plus graves : des collaborateurs réguliers, impliqués dans la relecture ou assidus aux Ateliers DÉRom, ont déclaré depuis le départ leur réticence face à certains des principes les plus visibles du dictionnaire ; on n’observe pas chez eux d’évolution, ni vers un abandon de leurs objections, ni non plus vers un éloignement de la rédaction. De ce point de vue aussi, on peut parler d’un apaisement, puisque cette stabilité manifeste qu’il est possible de faire vivre ensemble les réactions diverses au dictionnaire.

3 Histoire interne

Nous voudrions rappeler, d’abord quelles ont été les questions qui ont eu la place la plus visible dans le débat méthodologique autour du DÉRom (ci-dessous 3.1), ensuite quels sont les points qui, à l’intérieur même de l’équipe, font débat ou n’ont pas (parfois pas encore) de solution nette (ci-dessous 3.2), enfin comment le projet utilise ou espère utiliser ce débat (ci-dessous 3.3).

3.1 Le DÉRom contesté

3.1.1 Le protoroman est-il utile ?

Le point le plus débattu a été de savoir s’il est réellement utile de ne pas partir du latin pour faire l’étymologie des langues romanes ; on voit qu’il s’agit d’une mise en question complète de la méthode reconstructrice du projet elle-même. L’argument, tel qu’il a été utilisé en particulier par Alberto Vârvaro (2011a ;

2011b) ou par Johannes Kramer (2011), repose sur l'idée que la période examinée par l'étymologie des langues romanes est tout entière historique,¹ contrairement, par exemple, à celle que traite l'étymologie des langues indo-européennes. Cette différence essentielle rendrait inutile une méthode (la reconstruction linguistique) qui n'est qu'un pis-aller, destiné strictement au cas moins favorable où la langue mère n'est pas connue directement.

Les termes du débat sont posés depuis Meillet (1925, 7–11) au moins, et l'argument se heurte ici à trois objections.² (1) L'histoire des langues romanes s'étend certainement sur une période exceptionnellement longue, puisqu'on en possède des témoignages directs, riches et bien interprétables, et s'étendant sur près d'un millénaire pour les cas les plus favorables. Cependant, ces témoignages manquent pour la période précédente, celle de la formation des langues romanes, et il n'y a pas de moyen de réduire la contradiction entre, d'une part, la continuité linguistique, du latin aux langues romanes, et d'autre part la discontinuité entre l'écriture du latin et celle des langues romanes : l'écrit ne parvient pas à témoigner directement de la formation des langues romanes, et ce problème d'histoire linguistique se pose aussi à l'étymologie des unités lexicales particulières.³ (2) On ne dispose sur la période formatrice que d'indices, qui doivent être interprétés (notamment à partir des résultats romans ultérieurs) ; une reconstruction consciente et systématique est préférable à des reconstitutions subreptices et *ad hoc*. (3) Aussi riche, varié et facile à interpréter que soit le témoignage du latin, il est moins riche, plus difficile à interpréter et beaucoup moins varié que les témoignages que nous possédons sur les principales langues romanes de l'époque moderne. Or c'est précisément l'expérience qu'a faite un des membres du projet (Chauveau 2013) que d'aborder par la méthode comparative un problème d'étymologie française qui ne pouvait être résolu, malgré des contributions d'A. Thomas et de W. von Wartburg, par le seul usage de la documentation historique. Le succès de la reconstruction dans ce cas d'école démontre que la documentation historique (le lexème analysé, *ébarrouir*, est attesté en français dès le XVII^e siècle) ne rend pas toujours superflue la comparaison. À plus forte raison, il apporte cette preuve pour le latin de l'Antiquité, surtout tardive.

¹ « L'etimologia romanza riguarda una fase pienamente storica » (Vàrvaro 2011b, 625).

² Qui s'ajoutent aux arguments généraux de Meillet (1925, 7–11). Pour ce point et plusieurs de ceux qui suivent, nous renvoyons aux réponses données dans Buchi/Schweickard 2011a et 2011b.

³ Le débat autour du DERom a abordé cette question dans Buchi/Chauveau/Gouvert/Greub 2010.

3.1.2 La différence entre le latin et le protoroman

On a pu reprocher au DÉRom de postuler l'existence d'une séparation nette entre le latin (cette langue qu'on apprend en classe, qu'a parlée Cicéron, et dont les monuments sont édités par Teubner) et le protoroman dont il prétend reconstruire les unités lexicales. On peut répondre à cette critique en un mot : le DÉRom ne suppose pas cette séparation. Cela annule aussi, du même coup, d'autres discussions dans lesquelles le débat s'est parfois engagé. Par exemple, la question de la date à laquelle on doit poser que les langues romanes sont séparées, et séparées du latin, est de celles que le DÉRom n'a pas besoin de résoudre, et se garde bien d'aborder. Il n'est donc pas touché par les arguments qui se fondent sur l'hypothèse d'une formation tardive des langues romanes, ni d'ailleurs par ceux qui reposent sur l'idée inverse. Nous ne croyons pas qu'il soit vrai que le DÉRom présuppose (Kramer 2011, 200), par sa définition de la protolangue, que la différence de celle-ci avec la langue écrite soit telle qu'on ne puisse plus parler d'une seule langue. Sur la question du plus ou moins d'unité du latin, la position du DÉRom est de croire que, comme toute langue historique, le latin connaissait une variation, dans le temps, dans l'espace, selon les classes sociales et selon les circonstances d'énonciation, et que les témoignages écrits ne livrent très probablement qu'un reflet incomplet de cette variation ; il ne fait pas d'autre hypothèse sur l'organisation socio-linguistique du latin, à quelque époque que ce soit, et ne pense pas en avoir besoin. Comme ses contradicteurs, le DÉRom pense que l'ancêtre des langues romanes (qu'il cherche à atteindre par la reconstruction) est le même objet historique que ce qui était nommé *latin* dans l'Antiquité, et dont on possède un vaste témoignage textuel. S'il le nomme *protoroman*, c'est pour marquer nettement que l'objet atteint par la reconstruction n'est qu'un aspect de l'ensemble historique nommé *latin*, et que la divergence est encore plus grande avec la représentation partielle que donne de celui-ci l'ensemble des textes et des grammaires (et qui elle aussi est nommée *latin*). Il n'y a par ailleurs aucune originalité dans le choix de ce nom, qui dénote dans toute la linguistique la langue en tant qu'elle est atteinte du point de vue de la reconstruction. On conçoit donc que si les résultats du DÉRom diffèrent de ceux auxquels aboutit une méthode descendante qui prend son point de départ dans le témoignage des textes, c'est parce que l'une et l'autre méthodes ne donnent qu'une vue partielle de l'objet historique qu'on atteint par elles. Dans bien des cas, leurs éclairages convergent, et elles en donnent ensemble une image plus complète qu'isolément (cf. Maggiore/Buchi 2014).

Comme le DÉRom déclare s'inscrire, avec certaines nuances, dans la suite de de Dardel pour son usage de la méthode comparative, il n'est pas impossible que certains de ses contradicteurs aient cru que nous adoptions aussi ses posi-

tions sur la situation sociolinguistique du « latin global », et en particulier son hypothèse d'une créolisation du latin. C'est au contraire de telles hypothèses (celle-ci comme son inverse, d'ailleurs) que le DÉRom essaie d'éviter, et repousse au-delà de son activité propre, pour que les étymologies qu'il propose, autant que possible, n'en dépendent pas.

3.1.3 Le choix des unités traitées

Étant publié électroniquement, et ne devant donc pas respecter l'ordre alphabétique pour la rédaction, le DÉRom a décidé de faire d'abord l'étymologie des ca 500 lexèmes réputés panromans dans Fischer 1969,⁴ en suivant une suggestion déjà ancienne de Jean-Pierre Chambon (1998, 1019). Ce choix a été contesté, en particulier par Kramer (2011, 196), pour qui les problèmes les plus intéressants résident dans les étymologies encore douteuses, et la section du lexique choisie par le DÉRom n'offre pas de possibilité de nouvelles découvertes ; le travail accompli risquerait donc de se limiter à assurer des étymologies déjà établies. Un reproche différent a été adressé au même choix par Vårvaro (2011a), qui est de déterminer une vision monolithique du protoroman. Ces deux arguments relèvent, jusqu'à l'achèvement de la rédaction de cette première tranche du dictionnaire, de la prédiction, et le DÉRom ne pourra y répondre qu'à ce moment-là, et par des arguments de fait.⁵ Les articles publiés ici semblent cependant indiquer, d'une part, que le protoroman qu'il reconstruit est varié et stratifié (cf. Benarroch 2013 ; Buchi/Schweickard 2013) et, d'autre part, qu'il y a encore des découvertes à faire, ou des ajustements à apporter, dans le champ bien labouré de l'étymologie des lexèmes panromans.

3.1.4 La nouveauté de la méthode

Comme nous le disions en ouverture, le DÉRom a souvent revendiqué la nouveauté de l'application de la méthode reconstructive en étymologie romane. Ce caractère neuf a été contesté (cf. par exemple Vårvaro 2011a, 299 et 2011b, 624–625), et les termes du débat n'ont peut-être pas été clairement posés. En effet,

⁴ Dans bien des cas, le DÉRom a remis en cause leur caractère panroman.

⁵ Il est quand même généralement conseillé, pour valider l'intérêt d'une nouvelle méthode, de l'appliquer sur les cas où elle est la plus démonstrative, c'est-à-dire, en l'occurrence, là où les idiomes romans sont tous ou presque tous concernés. Si elle se révélait inopérante dans ce cas, son échec serait beaucoup plus significatif que dans celui d'étymologies litigieuses.

les romanistes sont assez cultivés pour avoir tous connaissance de la méthode comparative en linguistique, et dans bien des cas être capables de l'utiliser. Ils savent d'autre part que la comparaison linguistique et la reconstruction ont toujours eu, et continuent à avoir, une place en linguistique romane : les étymons à astérisques sont bien issus d'une démarche régressive (remontant le cours de l'histoire), et nous pouvons tous citer des travaux appartenant à la romanistique et utilisant la comparaison linguistique, à commencer par ceux de Meyer-Lübke.

Cependant, la question n'est pas là, de l'avis du DÉRom. Comme Jean-Pierre Chambon (2007, 62–67) l'a souligné, la méthode reconstructive n'a jamais été employée, en lexicologie romane, de manière cohérente et exclusive, mais seulement comme complément à la documentation textuelle. De ce point de vue, l'application à la linguistique romane des techniques de la linguistique comparative est neuve, par sa cohérence au moins. La différence est sensible entre elle et l'usage complémentaire d'un peu de comparaison qui est habituel en linguistique romane, comme le démontre le fait que les travaux de R. A. Hall ou Robert de Dardel ont toujours été perçus comme nettement distincts du courant dominant, voire incompatibles avec celui-ci. On pourrait donc dire que ce n'est pas l'outil qui est neuf, mais la volonté de l'utiliser d'une certaine façon.

Ce qui démontre aux membres de l'équipe du DÉRom la nouveauté de l'approche, c'est aussi la difficulté qu'éprouvent la plupart des membres à appliquer de façon systématique un raisonnement régressif : beaucoup de discussions internes à l'équipe nous ont démontré qu'il fallait faire un grand effort sur soi pour exclure (provisoirement) notre connaissance du latin de nos raisonnements ; les cas où nous retombons involontairement dans le raisonnement progressif sont précisément ceux où la démarche régressive éclaire d'un jour neuf l'étymologie d'une unité lexicale. La lenteur et la difficulté du travail de détachement du latin (ou plus exactement du raisonnement latino-centré) est si nettement avérée qu'elle a pu frapper même un esprit aussi acquis à la méthode reconstructrice que R. de Dardel, comme il l'a expliqué par exemple dans de Dardel 2007, et la contamination des méthodes est un danger récurrent pour les rédacteurs.

3.1.5 La notation des entrées

Un choix très critiqué est celui de donner aux entrées du dictionnaire une forme reconstruite, en notation phonologique et morphématique. La question peut sembler être d'importance limitée, mais la forme du débat montre que, d'un côté comme de l'autre, elle touche des secteurs centraux de la doctrine linguistique. Le débat se présente de manière paradoxale : le premier reproche fait au

dictionnaire est l'inconfort qu'entraîne cette notation, derrière laquelle on reconnaît mal le latin qu'on y cherche. D'un côté, la critique est tout à fait correcte : c'est un des gains recherchés par le dictionnaire que d'obliger le lecteur à un décentrement, par rapport à ses habitudes ; car il n'y a pas de raison *a priori* de rechercher dans un étymon le déjà connu, et en particulier il n'est pas donné avant tout examen que l'origine d'un lexème roman doive se trouver dans un corpus textuel prédéterminé (les textes latins de l'Antiquité). Mais par ailleurs, l'argument pratique n'a que peu de valeur, puisque l'usage de la version électronique permet d'accéder aux articles aussi bien par la forme latine correspondant aux formes romanes étymologisées (« Consultation du dictionnaire par corrélats latins ») que par la forme reconstruite (« Consultation du dictionnaire par étymons protoromans »). On peut aussi, d'ailleurs, y accéder par l'entrée du REW₃ (« Consultation du dictionnaire par entrées du REW₃ »), ou par n'importe quelle unité romane convoquée par la reconstruction (« Consultation du dictionnaire par cognats romans »). Du point de vue de la facilité d'utilisation, l'inconvénient est donc nul lors de la recherche d'un article, et l'étrangeté de la pratique déromienne ne se manifeste que lors de la lecture de l'article.

Mais il y a sans doute plus en jeu que le simple confort d'utilisation, et il faut donc encore citer l'argument, utilisé par exemple par Johannes Kramer (2011, 198), et selon lequel l'écrit latin serait une assez bonne représentation phonologique de l'ancêtre commun des langues romanes, qu'on atteindrait donc facilement par une simple transposition. Il est certain que dans bien des cas, la correspondance entre les formes latines écrites et les formes protoromanes que reconstitue le DÉRom peut se faire facilement, et sans laisser de questions irrésolues. Mais cette situation n'est pas constante (cf. Buchi à paraître a ; à paraître b), et la reconstruction phonologique est donc, pour le rédacteur au moins, nécessaire pour connaître la forme des étymons. On ne peut pas non plus dire qu'on sache bien ce que signifie la notation du latin (*contra* Kramer 2011, 198) : cette notation, qui n'est ni la citation des formes qui nous sont parvenues directement de l'Antiquité, ni celle des manuscrits médiévaux qui attestent la plus grande partie du corpus, y ajoute des diacritiques marquant la quantité des voyelles, dont il est souvent difficile de savoir s'ils reposent sur l'observation du mètre dans des textes conservés, sur les résultats de l'unité lexicale dans les langues romanes ou sur les connaissances qu'on tire de la phonétique historique du latin dans le cadre indo-européen. La notation du DÉRom, au moins, a l'avantage de dire exactement sur quoi elle repose, et d'être par conséquent facilement critiquable. La composition étrange à laquelle aboutit le désir de sauver la notation latine jusque dans les étymons non attestés, et qui consiste à attribuer à des unités de formation tardive des oppositions de longueur à des dates auxquelles on sait qu'elles ne fonctionnaient plus, a déjà été dénoncée (Chambon 2010, 66).

La situation n'est pas meilleure quand la forme qu'on doit poser à l'origine des cognats romans ne correspond pas exactement aux attestations, et que l'on doit réviser une partie de la forme latine attestée. Le DÉRom a jugé qu'il n'y avait pas d'avantage à utiliser un système de représentation phonologique mal adapté, et auquel on aurait fait remplir des fonctions contradictoires (reproduire les formes écrites documentées ; représenter la forme orale de l'ancêtre commun des formes romanes), sans laisser la possibilité au lecteur de démêler celles-ci.

Un paradoxe apparent de la pratique du DÉRom a été bien mis en lumière par Vârvaro (2011a, 301) : c'est celui qui consiste, malgré ce que nous venons de dire, à se contenter des formes écrites dans l'exposition des matériaux romans servant à la reconstruction. Il est tout à fait vrai qu'il y a là une impureté dans notre pratique, qui peut d'ailleurs gêner certains d'entre nous. Le statut des idiomes romans est cependant, dans notre projet, essentiellement différent de celui du protoroman. En effet, le DÉRom ne se fixe pas la tâche de récrire la phonétique historique de chaque parler roman, et s'appuie pour cela sur les connaissances acquises et partagées. C'est d'ailleurs ce qui lui permet de procéder à une autre simplification, en ne s'appuyant pas sur l'ensemble des parlers romans mais sur un certain nombre seulement d'entre eux (vingt). La signification phonétique des formes notées dans le DÉRom, ainsi que leur caractère régulier ou non, sont connues ou peuvent être connues par la bibliographie particulière à chaque parler cité ; telles qu'elles sont citées par le dictionnaire, les formes attestées dans les langues romanes constituent donc une base stable pour réaliser sa tâche propre (la reconstruction de l'ancêtre commun), et il n'y a pas de besoin d'élaborer spécialement les données de départ.

Nous ne nous dissimulons cependant pas que la notation phonologique pose certains problèmes, sur lesquels nous revenons ci-dessous 3.2.

3.1.6 L'unité du protoroman

On a vivement reproché au DÉRom de postuler une protolangue unitaire, et un certain nombre de critiques contestent la date que nous attribuerions à cet état unique. Le reproche s'adresse en fait au principe même de la reconstruction linguistique, car le DÉRom ne s'écarte pas de la pratique universelle de celle-ci, qui fait autant que possible remonter les formes traitées à un ancêtre unique. Cette tendance est consubstantielle à la méthode même, mais l'unité qu'elle aboutit à voir dans les faits particuliers (unités lexicales, phonèmes, marques flexionnelles) n'implique pas nécessairement de conséquences sur la représentation qu'on doit se faire du protoroman considéré dans son ensemble. La contradiction n'existe que dans la mesure où l'on postulerait que l'origine unique

reconstruite correspondrait dans chaque cas à une même date et à un même état linguistique ; en réalité, la date à laquelle un ensemble de données peut être ramené à un point de départ commun (son étymon) ne correspond pas nécessairement à celle d'un autre. Dans certains cas, ce moment peut appartenir à l'Antiquité tardive, dans d'autres remonter bien plus haut que le latin classique.

On voit donc que la question de la date du protoroman, qui constitue un débat sous-jacent à la discussion méthodologique autour du DÉRom, risque d'être mal posée, et que le DÉRom ne peut pas lui donner de réponse simple.

Cette question est liée à une autre, portant sur l'interprétation de la signification du protoroman. Une partie de la littérature a ainsi pu considérer le protoroman comme un état intermédiaire entre le latin et les langues romanes, selon ce que Robert de Dardel a appelé le « modèle de la successivité » (de Dardel 2007, 335–336), position qui se trouve tout à fait en contradiction avec les conceptions du DÉRom, qui fait remonter le protoroman dans la plupart des cas à la même hauteur chronologique que le latin classique (dans certains cas à une période plus tardive, et dans quelques-uns à une date antérieure). On voit donc que dans ces conditions, il n'est pas possible d'attribuer au DÉRom, du fait qu'il pose et décrit un protoroman, une position prédéterminée sur une périodisation de l'histoire linguistique latino-romane.

3.2 Le DÉRom doute

Sur plusieurs de ces points, le débat se poursuit à l'intérieur de la rédaction du dictionnaire. Indépendamment même du fait que, comme on l'a dit, plusieurs membres du DÉRom ne partagent pas toutes les options de celui-ci, certains points restent discutés, ou résolus de manière consciemment provisoire dans les consignes du dictionnaire. Il faut distinguer ici les problèmes théoriques des problèmes pratiques.

Une question appartenant à cette seconde catégorie est celle de la liste des idiomes dits « de citation obligatoire » ou « facultative ». Elle est fondée sur des considérations pratiques : il s'agissait de diviser l'ensemble des parlers romans en un certain nombre de groupes linguistiques de façon à pouvoir représenter cet ensemble de façon significative, mais sans frais insupportables. Dans certains cas, les idiomes représentés dans cette liste constituent, autant qu'il est possible dans le continuum roman, une unité génétique, mais ce n'est pas toujours le cas. Ils sont aussi choisis dans la liste des entités traitées par la tradition de la linguistique romane, parce que ces entités sont celles qui ont les meilleures chances de bénéficier d'une grammaire historique, et donc de permettre au rédacteur d'évaluer la régularité des formes à examiner. Mais le conflit entre

ces causes contradictoires de sélection des idiomes, conflit qui ne peut être réglé que par la voie du compromis, et non par la recherche d'une cohérence absolue, entraîne des débats dans la rédaction. Ils portent en particulier sur (1) l'utilisation de l'italien comme représentant de tous les parlers de l'Italie (frioulan et ladin exclus), alors que ceux-ci sont divisés par des frontières linguistiques de première importance et de grande ancienneté ; (2) la citation du dalmate, tel qu'il apparaît dans l'ouvrage classique de Bartoli (1906), alors que l'unité du dalmate est au moins problématique (cf. Vuletić 2013 ; Chambon 2014) ; (3) la position de l'istriote (cf. Chambon 2011). Les désaccords proviennent en partie du fait que le DÉRom a choisi de ne pas fonder la liste des idiomes cités sur des critères exclusivement génétiques (qui auraient supposé une définition préalable claire des parlers dans ces termes, voire peut-être un arbre phylogénétique, cf. encore ci-dessous). En partie, la liste des parlers cités sera certainement encore révisée et modifiée pendant la parution du DÉRom.

La notation phonologique des étymons entraîne, outre les points discutés ci-dessus, quelques discussions internes, ou au moins certains doutes. En effet, il n'y a pas de nécessité *a priori* que la reconstruction du système vocalique, puisqu'elle se fait indépendamment de celle de l'évolution de telle consonne particulière, aboutisse à un état linguistique qui puisse être daté identiquement à cette dernière. Il y a encore moins de raisons que cet état corresponde toujours à la date d'existence de l'unité lexicale reconstruite. En fait, la question de la correspondance entre réalité phonique et réalité lexicale n'est pas nettement posée dans les articles du DÉRom, alors que sa solution est loin d'être évidente. La notation peut donc être considérée comme ayant un caractère relativement abstrait, qui n'est pas apprécié identiquement par tous les membres du projet.

Les étymons notés par le DÉRom comportent aussi, sous l'espèce d'un trait d'union, l'indication de frontières de morphèmes. Il s'agit là d'un fait qui n'est pas atteint directement par les mêmes méthodes que la reconstruction de l'étymon, mais qui implique un réemploi du résultat de la reconstruction, et une comparaison avec d'autres unités reconstruites (pour établir des classes de verbes, ou l'existence d'un affixe). La légitimité de présenter un tel résultat et le point jusque auquel étendre cette analyse interne au protoroman ne font pas l'unanimité dans l'équipe. Pour le moment, il a été choisi de limiter ces analyses de second degré à des cas clairs ; il n'est pas exclu cependant qu'il en soit par la suite fait un plus large usage.

Le DÉRom, dont les rédacteurs éprouvent un intérêt naturel pour la variation linguistique, utilise souvent dans ses commentaires les notions d'immédiat communicatif et de distance communicative (cf. Koch/Oesterreicher 2008). Un risque existe que l'on tende à confondre la distinction entre l'immédiat communicatif et la distance communicative et celle qui sépare les données auxquelles

on accède par le protoroman reconstruit et par le latin écrit : s'il est certain que dans bien des cas les idiomes romans descendent directement de la langue parlée et populaire, cette position générale dans l'architecture des variétés ne peut être considérée comme étant *a priori* valable, à la date atteinte par la reconstruction, pour tout élément du lexique, pour tout sens et pour toute catégorie grammaticale. Tous les rédacteurs du DÉRom n'évaluent pas de la même manière, dans les cas particuliers auxquels nous sommes confrontés, la légitimité de l'extension à une analyse sociolinguistique de la différence qu'ils observent entre la réalité du latin écrit et celle du protoroman. Cette légitimité est parfaite dans certains cas, moins certaine dans d'autres, et le risque d'écraser par raccourci la différence entre ces deux oppositions est d'autant plus grand que la correspondance entre elles est fréquente.

La possibilité de représenter les sous-parentés de l'ensemble roman sous la forme d'un arbre généalogique est discutée par le DÉRom, une schématisation de ce type ne pouvant être établie indépendamment d'une discussion sur l'indépendance relative des parlers classés. Il n'est pas douteux que certains parlers, ou groupes de parlers, ont connu une évolution relativement indépendante du reste de la Romania pendant une part importante de leur histoire : on pense immédiatement au sarde et au roumain. Mais le DÉRom sait bien, et s'il l'oubliait on le lui rappellerait (Vârvaro 2011a, 302, par exemple), que cet isolement n'est pas absolu, et qu'un trait remarquable de l'espace roman est précisément sa relative continuité. Qu'il soit possible de dessiner un arbre généalogique des parlers romans utile au travail de reconstruction, la signification qu'aurait cet arbre, ainsi que la nature de son utilité, sont des points de débat à l'intérieur de l'équipe. Pour le moment, elle s'efforce de ne pas faire dépendre ses analyses d'une représentation de ce type.

Enfin, il faut mentionner un débat récurrent, mais dépourvu de portée générale : c'est celui qui porte sur la valeur des différents éléments de la bibliographie du dictionnaire, et en particulier sur la nécessité de citer certaines sources. Il est inévitable que le mérite des ouvrages et le statut que leur accorde le dictionnaire ne concorde pas, car l'étymologie des différentes langues romanes n'en est pas toujours au même point de développement, mais à cela s'ajoute le fait que des traditions nationales différentes ou des divergences personnelles conduisent à des opinions parfois opposées. Le DÉRom, ici, cherche surtout des solutions par le compromis.⁶

⁶ La version à jour de la bibliographie de consultation et de citation obligatoires du DÉRom peut être téléchargée sur le site du projet (<http://www.atilf.fr/DERom>, « Bibliographie », puis « Télécharger la bibliographie obligatoire »).

De façon générale, la position du dictionnaire est d'éviter de prendre position lorsque cela n'est pas nécessaire, et de ne pas multiplier les postulats. S'il est possible de laisser un point hors de la discussion, nous le faisons toujours, pour que nos conclusions ne dépendent pas d'un fait mal assuré. En linguistique aussi, on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment.

3.3 Le DÉRom peut apprendre

Le débat autour du DÉRom, ou à l'intérieur du projet, a eu pour lui des effets surtout positifs. Même s'il a parfois pris la forme d'une opposition frontale, il n'a pas conduit l'équipe à remettre fondamentalement en cause ses principes ; en revanche, il a eu à plusieurs reprises une grande influence dans le détail de ses présupposés, de ses analyses et de ses méthodes. Nous en citons ci-dessous quelques exemples représentatifs.

La reconstruction d'une catégorie grammaticale neutre pour le protoroman n'a pas été acquise immédiatement. Elle a été d'abord posée sans démonstration, et c'est seulement l'intervention d'un membre de l'équipe, lui-même critique vis-à-vis de la méthode reconstructive (Johannes Kramer), qui nous a fait renoncer dans un premier temps à assigner un genre neutre au protoroman (nous avons pendant un certain temps parlé d'« ambigène »), avant que nous revenions à reconstruire un neutre, sur la base d'une argumentation beaucoup plus élaborée et qui nous aurait été probablement inaccessible sans la critique de Johannes Kramer (cf. Buchi/Greub 2013).

Ce sont certaines critiques reprochant au DÉRom de définir le protoroman comme une langue orale (par exemple Kramer 2011, 200, mais d'autres aussi), qui nous ont poussés à distinguer plus nettement dans notre pratique (d'un point de vue théorique, le point était sans doute acquis) les deux aspects. Sans vouloir entrer dans le détail, il n'est pas toujours licite de considérer que le résultat de la reconstruction représente ce qui, à l'intérieur de la langue historique qu'a été le latin, était le code oral, en tant qu'il se serait opposé à un code écrit représenté par les témoignages conservés. De la même façon que ces témoignages ne sont pas tout ce qu'a été le latin écrit, le protoroman n'est pas exactement tout le latin oral : il est moins, et il est parfois plus, au sens où un élément correctement reconstruit peut avoir été absent du code oral à une date particulière et en un lieu particulier (cf. Buchi 2013b).

Des critiques particulières, comme celle qu'a proposée Franwalt Möhren à l'article */p̄ont-e/ du dictionnaire (Möhren 2012), ont permis aussi de revenir, d'une part sur l'analyse particulière qui avait été donnée de cette unité, mais aussi sur l'usage que nous devons faire de la documentation de latin médiéval

(cf. Buchi/Gouvert/Greub 2014, 129–130). Cela n'a pas été sans influence sur la rédaction des autres articles du dictionnaire.

Mais l'effet le plus important et le plus stable de ces mises en question d'aspects de la pratique déromienne est certainement de nous rappeler que nous devons aussi écrire pour ceux qui ne partagent pas nos présupposés (en particulier l'approche reconstructive), que c'est à eux aussi que nous devons pouvoir être utiles, et que notre doctrine n'est pas un dogme, mais un guide pour la rédaction.

Il y a aussi eu, dans la discussion autour du DÉRom, certaines questions qui auraient pu être posées et qui ne l'ont pas été, ou certaines critiques que nous avons chanceusement évitées. On aurait certainement pu relever, par exemple, que la méthode de reconstruction des sens est beaucoup moins bien formalisée que celle des formes, et que les résultats en sont assez irréguliers, et parfois peu satisfaisants. Un autre point qui a été relativement peu discuté est celui du choix du seul vocabulaire héréditaire comme matière pour le dictionnaire ; il dépend naturellement du choix de la méthode reconstructive et c'est sans doute pour cette raison qu'il n'a pas été débattu à part. Mais on se rappelle que c'était déjà un point de désaccord à Palerme en 1995, entre Jean-Pierre Chambon, favorable, pour des raisons pratiques, à une limitation au matériel hérité (Chambon 1998, 1018), et Max Pfister, pour qui « un nouveau REW [devait] absolument inclure aussi une grande partie des latinismes, des formes doctes ou semi-populaire exclues par Meyer-Lübke » (Pfister 1998, 987).

On n'a sans doute pas prêté assez d'attention, dans la discussion générale sur la validité de la méthode reconstructive, au fait signalé par Jean-Paul Chauveau que « l'intérêt le plus général de l'étymologie régressive réside dans les contraintes qu'elle impose à l'étymologisation. Chacune des procédures étymologisantes doit y être justifiée rigoureusement par les régularités de l'évolution et par la logique des évolutions sémantiques appuyées sur des parallèles » (Chauveau 2013, 181). Engagé sur cette base, le débat aurait pu toucher plus directement le choix et l'application des contraintes que le DÉRom s'est choisies. C'est la remise en cause frontale qui a paradoxalement empêché, sinon complètement du moins en grande partie, la discussion de détail, sur les règles appliquées et les descriptions particulières, parce qu'elle envahit tout le champ du débat. Le DÉRom a tout lieu de regretter de ne pas avoir encore bénéficié d'une critique qui partirait de l'acceptation de ses principes.

Il se félicite en revanche de manière toujours renouvelée, depuis qu'il existe, que des romanistes résolument opposés à certaines orientations du DÉRom y collaborent tout de même ; comme l'a indiqué Johannes Kramer (2011, 204), c'est actuellement la seule façon de contribuer à l'étymologie panromane.

À plus forte raison, le DÉRom doit aussi espérer trouver parmi ses utilisateurs des savants réticents, ou indifférents. L'indifférence à la méthode reconstructive (qui représente le caractère le plus visiblement spécifique du DÉRom) est probablement une position assez répandue parmi nos lecteurs, et elle est bien sûr légitime, de leur point de vue et sous l'aspect pratique.

4 Des difficultés objectives

Il a été question jusqu'ici de certaines de nos orientations, méthodologiques ou théoriques, qui ont pu être mal comprises ou non comprises, ou qui pouvaient être discutées, voire révisées. Nous mentionnons maintenant quelques problèmes qui se posent à la rédaction.

Tout d'abord, il faut rappeler que la méthode comparative a des faiblesses, bien connues et incontestables, et qu'elle n'aboutit pas, sauf dans un monde idéal qui n'est pas celui des langues historiques, à reconstruire la totalité des éléments d'un système linguistique. Le fait que la reconstruction fondée sur les témoignages écrits aboutisse elle aussi à un résultat partiel, celui que ces deux ordres de résultats ne coïncident pas et que la comparaison permette d'atteindre des faits inconnus ne changent pas cette situation. Le rédacteur doit garder conscience du fait que sa reconstruction dessine un modèle, parfois schématique, et pas directement une réalité. La simplification peut par exemple porter sur le fait que le protoroman dessine souvent sous la forme d'une répartition diatopique (parfois exclusive) ce qui a été dans certains cas une répartition combinant variations diastratique et/ou diaphasique et diatopique, ou qu'il ne donne qu'une projection unique d'une répartition qui a pu varier au long de l'histoire du continuum roman.

Il faut préciser néanmoins que le caractère limité et partiel de la méthode reconstructive a des conséquences réduites par le caractère lui-même limité des tâches que se fixe le DÉRom : celles-ci ne contiennent pas toute la linguistique historique, mais sont bornées à la seule étymologie. Il ne vise donc pas la reconstruction *du* protoroman, mais seulement celle de certains éléments du protoroman : des unités lexicales particulières. Or, quelle que soit la méthode utilisée, le but de l'étymologie n'est jamais d'expliquer que ce qui a subsisté ; cette partie de la linguistique étant concentrée sur le lexique, on voit que la reconstruction linguistique est particulièrement adaptée à la recherche étymologique. C'est dans un deuxième temps seulement que ces matériaux reconstruits pourront être regroupés dans une histoire (longue) des systèmes linguistiques auxquels ils ont appartenu.

La comparaison linguistique tend à la reconstruction d'un antécédent unique pour chacun des éléments qu'elle examine. Ainsi, si la comparaison de représentants d'une même unité lexicale aboutit à reconstruire plusieurs sous-unités (qui présentent des sens différents, répartis dans l'espace de manière non indifférente), il existe une tendance à essayer de reconstruire un état antérieur d'unicité qui a pu donner naissance à cette diversité. On ne s'arrête pas à une période chronologique particulière – le V^e siècle ? le III^e siècle ? le début de l'expansion du latin ? –, qu'on essaierait de mettre en rapport avec l'étape atteinte, mais on continue le mouvement jusqu'à l'unité (ou au blocage si la méthode employée ne permet pas de dépasser le stade de la multiplicité). On peut se demander s'il n'y a pas là un vice de la méthode, qui privilégierait les faits les plus archaïques des langues reconstruites, même si les états postérieurs restent visibles comme étapes dans le processus étymologique régressif.⁷

Chaque proposition étymologique du DÉRom est un modèle (ce qui est normal et attendu pour une démarche scientifique) proposant l'explication qu'il tient pour la plus vraisemblable. Mais comment évaluer le degré de cette vraisemblance ? À quelles conditions peut-on considérer que l'explication est suffisamment assurée pour être retenue ? En fait, il est difficile de créer des conditions généralement valides de vérification des hypothèses étymologiques, et l'évaluation se fait au cas par cas. La méthode comparative se révèle donc un moyen heuristique, plutôt qu'un procédé mécanique de fabrication de solutions admissibles.

Enfin, il apparaît à la rédaction des articles qu'il est difficile d'atteindre la complétude bibliographique. Le travail de rédaction comporte un grand effort de dépouillement de sources canoniques (lexicographiques surtout) pour la constitution du matériel, et il pourrait en résulter que la recherche des discussions d'étymologies particulières (dans le cadre roman ou dans celui d'un parler roman en particulier) soit parfois moins attentive.

5 Conclusion

Le DÉRom a tiré profit du débat autour de ses méthodes, même si sa direction et une partie de sa rédaction ont consacré un temps important à y participer, ce qui a pu ralentir la rédaction. Il en ressort que s'il structure les romanistes en deux camps opposés, on ne peut attendre (au moins à court terme) de victoire

⁷ Concrètement, ces étapes sont matérialisées dans les articles du DÉRom par des subdivisions (cf. Buchi/Gouvert/Greub 2014).

complète et définitive de l'un sur l'autre : le DÉRom ne compte pas s'interrompre, ni renoncer à ses principes fondamentaux, et il n'a pas de raison de souhaiter convaincre tous les romanistes de changer complètement leur vision du monde. Le débat a certainement eu, d'un côté comme de l'autre, une vertu clarificatrice, chacun ayant dû prendre une conscience plus nette de ce qu'il faisait et de ce qu'il souhaitait ne pas faire. On ne peut qu'espérer qu'il résulte de cette longue discussion une vision plus complète et articulée de ce que signifie lire un article de notre dictionnaire. Comprendre nettement ce qu'impliquent ses propositions étymologiques ne doit pas présupposer pour l'utilisateur de se déclarer pour ou contre qui que ce soit. Le DÉRom veut démontrer par ses résultats que la méthode qu'il emploie est adaptée à son objet ; pour atteindre ces résultats, il ne pourra que tirer bénéfice de la continuation d'un débat orienté vers l'amélioration de ses pratiques.

6 Bibliographie

- Bartoli, Matteo Giulio, *Das Dalmatische. Altromanische Sprachreste von Veglia bis Ragusa und ihre Stellung in der apennino-balkanischen Romania*, 2 vol., Vienne, Alfred Hödler, 1906.
- Bastardas Rufat, Maria-Reina, *El català i la lexicografia etimològica panromànica [Intervention à la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 135–141.
- Benarroch, Myriam, *Latin oral et latin écrit en étymologie romane : l'exemple du DÉRom (Dictionnaire Étymologique Roman)*, in : Maria Helena Araújo Carreira (ed.) : *Les Rapports entre l'oral et l'écrit dans les langues romanes*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2013, 127–158.
- Buchi, Éva, *Cent ans après Meyer-Lübke : le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) en tant que tentative d'arrimage de l'étymologie romane à la linguistique générale [Intervention à la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 141–147 (= 2013a).
- , *Qu'est-ce que c'est que le protoroman ? La contribution du DÉRom (Dictionnaire Étymologique Roman)*, communication présentée au XXVIII^e Romanistisches Kolloquium (Université Julius-Liebig de Giessen, 30 mai-1^{er} juin 2013) (= 2013b).
- , *Les langues romanes sont-elles des langues comme les autres ? Ce qu'en pense le DÉRom. Avec un excursus sur la notion de déclinaison étymologique*, BSL 109 (à paraître) (= à paraître a).
- , *Grammaire comparée et langues romanes : la discussion méthodologique autour du Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus*, à paraître (= à paraître b).

- Buchi, Éva/Chauveau, Jean-Paul/Gouvert, Xavier/Greub, Yan, *Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire*, in : Franck Neveu/Valelia Muni Toke/Thomas Klingler/Jacques Durand/Lorenza Mondada/Sophie Prévost (edd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, <<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010025>>, 2010, 111–123.
- Buchi, Éva/Gouvert, Xavier/Greub, Yan, *Data structuring in the DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), in : Bettina Bock/Maria Kozianka (edd.), *Whilom Worlds of Words – Proceedings of the 6th International Conference on Historical Lexicography and Lexicology (Jena, 25–27 July 2012)*, Hambourg, Kovač, 2014, 125–134.
- Buchi, Éva/Greub, Yan, *Le traitement du neutre dans le DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), communication présentée dans la section « Linguistique latine/linguistique romane » du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013).
- Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang, *À la recherche du protoroman : objectifs et méthodes du futur Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, in : Maria Iliescu/Heidi Siller-Runggaldier/Paul Danler (edd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck 2007)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2010, vol. 6, 61–68.
- , *Sept malentendus dans la perception du DÉRom par Alberto Vârvaro*, RLiR 75 (2011), 305–312 (= 2011a).
- , *Ce qui oppose vraiment deux conceptions de l'étymologie romane. Réponse à Alberto Vârvaro et contribution à un débat méthodologique en cours*, RLiR 75 (2011), 628–635 (= 2011b).
- , *Per un'etimologia romana saldamente ancorata alla linguistica variazionale : riflessioni fondate sull'esperienza del DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), in : Marie-Guy Boutier/Pascale Hadermann/Marieke Van Acker (edd.), *La variation et le changement en langue (langues romanes)*, Helsinki, Société Néophilologique, 2013, 47–60.
- Chambon, Jean-Pierre, *[Conclusions de la table ronde « Ê oggi possibile o augurabile un nuovo REW ? »]*, in : Jean-Pierre Chambon/Marius Sala (dir.), 1998, 1017–1020.
- , *Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives)*, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15 (2007), 57–72.
- , *Pratique étymologique en domaine (gallo-)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW*, in : Injoo Choi-Jonin/Marc Duval/Olivier Soutet (edd.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain/Paris/Walpole, Peeters, 2010, 61–75.
- , *Note sur la diachronie du vocalisme accentué en istriote/istoroman et sur la place de ce groupe de parlers au sein de la branche romane*, BSL 106 (2011), 293–303.
- , *[Intervention à la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 148–150 (= 2013a).
- , *Étymologie lexicale, étymologie onomastique : quoi de neuf ? Un aperçu*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas, Valencia 2010*, Berlin, De Gruyter, 2013, vol. 1, 307–316 (= 2013b).
- , *Vers une seconde mort du dalmate ? Note critique (du point de vue de la grammaire comparée) sur « un mythe de la linguistique romane »*, RLiR 78 (2014), 5–17.

- , *Réflexions sur la reconstruction comparative en étymologie romane : entre Meillet et Herman*, in : Martin-D. Gleßgen/Wolfgang Schweickard (edd.), *Étymologie romane. Objets, méthodes et perspectives*, Strasbourg, Société de linguistique romane, à paraître.
- Chambon, Jean-Pierre/Sala, Marius (dir.), *Tavola rotonda. È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ?*, in : Giovanni Ruffino (ed.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Centro di studi filologici e linguistici siciliani, Università di Palermo 18–24 settembre 1995)*, Tübingen, Niemeyer, 1998, vol. 3, 983–1023.
- Chauveau, Jean-Paul, *Fr. ébarouir : étymologie-histoire et étymologie-reconstruction*, RLiR 77 (2013), 167–182.
- Colón, Germà, *[Intervention à la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 150.
- Dardel, Robert de, *Une mise au point et une autocritique relatives au protoroman*, RLiR 71 (2007), 329–357.
- DÉRom = Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (dir.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, <<http://www.atilf.fr/DERom>>, 2008–.
- Fischer, Iancu, *III. Lexicul. 1. Fondul panromanianic*, in : Ion Coteanu/Gheorghe Bolocan/Matilda Caragiu-Marioțeanu/Vladimir Drimba/Iancu Fischer/Maria Iliescu/Mihai Isbășescu/Liliana Macarie/Haralambie Mihăescu/Cicerone Poghiric/Sebastiana Popescu/Marius Sala/Sorin Stati, *Istoria limbii române*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1969, volume 2, 110–116.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf, *Comparaison historique de l'architecture des langues romanes*, in : Gerhard Ernst/Martin-Dietrich Gleßgen/Christian Schmitt/Wolfgang Schweickard (edd.), *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, De Gruyter, 2008, vol. 3, 2575–2610.
- Kramer, Johannes, *Latein, Proto-Romanisch und das DÉRom*, RomGG 17 (2011), 195–206.
- Maggiore, Marco/Buchi, Éva, *Le statut du latin écrit de l'Antiquité en étymologie héréditaire française et romane*, in : Franck Neveu/Peter Blumenthal/Linda Hriba/Annette Gerstenberg/Judith Meinschaefer/Sophie Prévost (edd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2014 (Berlin, 19–23 juillet 2014)*, Paris, Institut de Linguistique Française, <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801161>>, 2014, 313–325.
- Meillet, Antoine, *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, Aschehoug, 1925.
- Metzeltin, Michael, *Du potentiel explicatif de la méthodologie du DÉRom au-delà de l'étymologie*, conférence présentée le 31 janvier 2014 dans le cadre du « Séminaire de l'ATILF », Nancy, ATILF.
- Möhren, Frankwalt, *Édition, lexicologie et l'esprit scientifique*, in : David Trotter (ed.), *Present and future research in Anglo-Norman : Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, 21–22 July 2011*, Aberystwyth, The Anglo-Norman Online Hub, 2012, 1–13.
- Pascual, José Antonio, *[Intervention à la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 151–157.
- Pfister, Max, *[Intervention à la table ronde « È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ? »]*, in : Jean-Pierre Chambon/Marius Sala (dir.), 1998, 987–991.
- , *Presentació [Taula redona : 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso*

- Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 131–134.
- REW₃ = Meyer-Lübke, Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, ³1930–1935 [¹1911–1920].
- Schweickard, Wolfgang, *Le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) entre tradition et innovation*, in : David Trotter (ed.), *Present and future research in Anglo-Norman : Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, 21–22 July 2011*, Aberystwyth, The Anglo-Norman Online Hub, 2012, 173–178.
- Vàrvaro, Alberto, *Il DÉRom : un nuovo REW ?*, RLiR 75 (2011), 297–304 (= 2011a).
- , *La « rupture épistémologique » del DÉRom. Ancora sul metodo dell'etimologia romanza*, RLiR 75 (2011), 623–627 (= 2011b).
- , *[Intervention après la table ronde « 100 anys d'etimologia romànica : el REW de Meyer-Lübke : 1911–2010 »]*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 1, 157–158.
- Vuletić, Nikola, *Le dalmate : panorama des idées sur un mythe de la linguistique romane*, *Histoire Épistémologie Langage* 35 (2013), 45–64.